

**Procès-verbal de la commission paritaire de Psychologie**  
**Réunie le Lundi 30 Mars 2009**  
**Sous la présidence de Mme Isabelle MILHABET**  
**Directrice du Département de Psychologie**  
**Assistée de Mlle Elisa BUZZI, Assesseur Etudiant.**

**ETAIENT PRESENTS:**

Enseignants : BISSON Thierry, BERTOLINO Marilène, BONARDI Christine, DE CARA Bruno, FAURE Sylvane, LAVIGNE Frédéric, MILHABET Isabelle, NEGRO Isabelle, NOVI Patricia, OLIVIER Gérard, SCHADRON Georges, THEROUANNE Pierre, VINOT Frédéric

Etudiants : GARNIER Valentina (L1), CANOVA-AIDOUNI Aïcha (L2), MARIANI Santa (L2), VALENTE Christopher (L2), AMMANN Joël (L3), AVAGNINA Fabien (L3), CHEVALIER Hélène (L3), GRISSI Latifa (L3), JASSAUD Marie-France (L3), MARTEL Jennifer (L3), PICCAMIGLIO Grégory (L3), REYNIER Laure (L3), SARRACO Sophie (L3), SCHNEIDER Romain (L3), PERSIN Eve (M1), PETITJEAN Romain (M1), PINELLI Melissa (M1), BUZZI Elisa (M2), FURLAN Aurélien (M2), HAMIDI Zaïneb (M2), PINEL Erika (M2).

**AVAIENT DONNES PROCURATION :**

Enseignants : CHANQUOY Lucile à MILHABET Isabelle, OLIVIER Gérard à FAURE Sylviane, MOLINA Guylaine à MILHABET Isabelle, STEINER Dirk et SCHMID Sabine à THEROUANNE Pierre.

Etudiants : FARINACCI Saveria (M1) à PINEL Erika (M2), CAMOUS Sarah (M1) et JACQUOT Olivier (M2) à HAMIDI Zaïneb (M2), KESY Philippe (M2) à GRISSI Latifa (L3), PERNICI Marine (M2) à PERCIN Eve (M1).

**ETAIT EXCUSE:**

Enseignants : AIMAR Jean- Bernard

La séance est ouverte à 9h15 par Mme Isabelle MILHABET sur l'ordre du jour suivant :

- 1.- Journée « portes ouvertes »
- 2.- Budget du Département
- 3.- Bilan du Mouvement de grève
- 4.- Réflexion jury et examens

La Directrice, Isabelle MILHABET souhaite la bienvenue aux nouveaux représentants étudiants. Elle demande s'il y a des questions diverses.

Les questions suivantes sont donc évoquées :

**1/ Discussion sur le quorum :**

P.THEROUANNE interroge l'Assemblée sur la possibilité de ne pas tenir de Commission Paritaire si le quorum n'est pas réuni

Z.HAMIDI ajoute que l'absence des uns aux Commissions Paritaires ne doit pas pénaliser la présence des autres.

De ce fait, elle propose également que le quorum soit annulé.

**2/Résultats de la dernière élection**

**« Les représentants étudiants 2008-2009 du département de Psychologie de l'Université de Nice Sophia-Antipolis, réunis le 15 décembre 2008, ont voté à l'unanimité, le pourvoi de 3 postes de représentants titulaires par des représentants suppléants afin de maintenir la parité entre enseignants et étudiants au sein de la Commission Paritaire de Psychologie. Ainsi, les 3 représentantes suivantes : HAMIDI Zaïneb (M2), PERNICI Marine (M2) et PINEL Erika (M2), jusque-là suppléants, sont proposées comme titulaires, ces représentantes ayant été élues sur l'unique liste déposée par les étudiants du département. »**

**Résultat du vote : La motion des représentants étudiants est approuvée (30 voix pour, 1 voix contre, 7 abstentions, 3 non-votants).**

En conséquence, HAMIDI Zaïneb (M2), PERNICI Marine (M2) et PINEL Erika (M2), jusque-là suppléantes, deviennent membres titulaires de la Commission Paritaire. La parité de la Commission Paritaire est à nouveau respectée (31 étudiants, 31 enseignants).

## **1) JOURNEE « PORTES OUVERTES »:**

Une présentation de cette journée est faite par Isabelle MILHABET, Directrice du Département. Cet événement est réservé aux futurs bacheliers afin de les informer sur le contenu des enseignements dispensés en Licence 1 de Psychologie et des débouchés que cette formation propose.

F.LAVIGNE a fait un compte rendu de cette journée et a constaté que les lycéens étaient peu nombreux. Il a pu s'apercevoir qu'une trentaine seulement d'entre eux était réellement intéressés par la Psychologie. Il doute de l'efficacité de cette journée, car les lycéens ne posent pas beaucoup de questions peut être trop stressés ou pas assez informés.

C.VALENTE a annoncé qu'un Salon de l'Etudiant allait se tenir le 18 avril 2009, place Masséna et qu'une réunion allait être organisée par les étudiants avant afin de discuter de la mise en place de ce Salon et de la manière dont sera diffusée l'information.

G.SCHADRON a comptabilisé 20 à 25 étudiants dans un cours qu'il a tenu dans le cadre de cette « Journée Portes Ouvertes » et il a constaté que les questions étaient très peu nombreuses de la part des lycéens qui ont pu assister à ce cours.

Il propose pour les prochaines « Portes Ouvertes » la mise en place d'ateliers qui permettront peut être d'attirer plus de monde et de mettre en avant la richesse des enseignements en Psychologie.

P.THEROUANNE trouve que le Salon Studyrama touche plus les lycéens et étudiants du fait peut être de sa renommée et de sa riche campagne de communication avec la diffusion par de nombreux supports.

### **BILAN SUR CETTE JOURNEE « PORTES OUVERTES »**

Une réorganisation de cette journée est envisageable par tous afin de mettre en avant le Département de Psychologie et lui redonner une image positive.

F.LAVIGNE se propose de mener à bien ce travail de restructuration.

## **2) BUDGET PREVISIONNEL 2009 :**

Mme Isabelle MILHABET fait un bilan sur le précédent budget 2008/2009 et a fait part du vote à l'unanimité (53 voix) « contre » qui en est ressorti, le budget souffrant d'une charge supplémentaire qui devrait être prélevée sur le budget du département cette année. En effet, le Département de Psychologie bénéficie de 7 postes de moniteurs (BS et Salle informatique) pour un coût de 900 euros par an et par moniteur. Jusqu'à présent, l'UFR finançait la moitié de ces postes (soit 3.5 postes pour 3150 euros), le Département de Psychologie finançant l'autre moitié. A partir de l'année 2008-2009, l'UFR ne financera plus les postes de moniteurs, ce qui ajoute une dépense de 3150 euros sur le budget du département et ne détient aucune marge de manœuvre. Elle cite qu'en vertu de l'article 10 de la Commission Paritaire il n'existe aucun autre choix que d'accepter le budget proposé, en l'état actuel. Mme MILHABET a envoyé un courriel dans lequel elle rappelle les faits et demande à ce qu'une solution soit trouvée par le Conseil de Gestion.

Z.HAMIDI revient sur le Conseil de Gestion en ajoutant que des propos concernant les élections des représentants étudiants et par ricochet l'élection de la Direction ont été tenus et remettent en cause l'éligibilité de la Directrice.

G.SCHADRON ajoute qu'il faudra vérifier la véracité de ces propos.

S.FAURE demande aussi à ce qu'une vérification soit effectuée de la part des représentants étudiants, elle ajoute que les accusations portées à l'encontre de Mme MILHABET et M.DE CARA sont graves et que

leur crédibilité et honnêteté sont remises en question. Elle demande une confirmation de ces propos par le Conseil de Gestion.

Z.HAMIDI demande avec quel argent seront rémunérés les moniteurs?

I.MILHABET ainsi que B.DE CARA essaieront de trouver une solution budgétaire à la prochaine Commission Paritaire.

B.DE CARA propose de voter une motion sur la difficulté à répartir le budget.

Z.HAMIDI pense que le fait de voter contre le budget alloué manifeste le mécontentement et sera considéré comme une provocation.

I.MILHABET propose de réécrire une proposition afin qu'elle soit recevable.

S.FAURE affirme qu'il ne faut en aucun cas revenir sur le vote et montrer la désapprobation du budget afin de faire état du mécontentement.

F.LAVIGNE pense au contraire que cela ne servira pas à grand-chose d'exprimer le mécontentement mais propose en revanche de rediscuter le budget.

B.DE CARA déclare que l'augmentation du budget doit être votée par le Conseil de Gestion.

Une étudiante propose d'argumenter les raisons d'augmenter le budget afin que la nouvelle proposition soit acceptée.

F.LAVIGNE propose également de rédiger une nouvelle motion argumentée afin de voter un nouveau budget.

I.MILHABET considère cette proposition recevable.

Z.HAMIDI pense que la rémunération des moniteurs fait partie du budget et cela entraînera donc sûrement une perte à ce niveau là.

B.DE CARA déplore la perte du budget qui entraînera une baisse de l'effectif et par conséquent pas de possibilité de recruter de nouveaux moniteurs.

P.THEROUANNE affirme qu'il y a 6 représentants au Conseil de Gestion dont 5 enseignants chercheurs ce qui permet de rendre compte du contenu des Conseils de Gestion.

Z.HAMIDI constate qu'une baisse importante des effectifs aura lieu en 2010

### **Une motion est rédigée :**

« La Commission Paritaire de Psychologie, réunie le 30 mars 2009, déplore la baisse du budget du Département de Psychologie induite par le désengagement de l'UFR dans le financement des postes de moniteurs, ce financement reposant désormais uniquement sur le Département. Cette baisse du budget du Département, de l'ordre de 20% par rapport à 2007-2008, ne permet plus au Département de remplir correctement ses missions. En conséquence, la Commission Paritaire demande que des moyens supplémentaires lui soient alloués pour faire face à ses nouvelles compétences ».

T.BISSON : Selon Monsieur Le Doyen, il n'est pas normal que la Psychologie vote indépendamment son budget.

**Vote de cette motion** : acceptée à l'unanimité.

- Retour sur les précédentes élections :

### **Profession de foi de I. MILHABET datant du 27 janvier 2009**

*« La direction d'un département, notamment aussi important que celui de Psychologie, est une responsabilité tant du point de vue de l'offre de formation que du point de vue de son animation.*

*Mon ambition se résume en quelques mots clés : transparence, rigueur, dialogue et ouverture.*

*Je souhaite donc poursuivre le travail, et l'esprit dans lequel il a été entrepris, de Bruno De Cara, accompagné par l'assesseur des représentants des étudiants. Ce n'est donc pas au titre de membre d'un laboratoire en particulier que je me présente mais bien en tant qu'enseignante-chercheur du département de Psychologie comprenant différentes composantes toutes aussi importantes les unes que les autres.*

*Concrètement, mon action sera orientée dans les voies suivantes :*

*1/ le respect des maquettes d'enseignements équilibrées entre toutes les disciplines et l'exigence de conditions d'examen rigoureuses ; l'harmonisation des enseignements par sous disciplines et années ;*

*2/ la défense des acquis du département de Psychologie (en personnels et moyens) et le respect de l'engagement en nouveaux postes d'enseignants-chercheurs selon le profil et le grade définis et classés en commission paritaire bénéfiques à l'offre de formation de tous ;*

*3/ l'accueil et l'accompagnement des néo-bacheliers (RPL1, tuteurs et moniteurs, forum des métiers, salon des étudiants), la pérennité de l'offre de formation (des masters professionnels et de recherche), l'attention à la formation continue ; la place à donner à la Psychologie dans les formations qui font appel à la Psychologie (e.g, mastérisation de l'IUFM)*

*4/ la vigilance et l'action concernant la politique de nos universités (intégration des M1 et M2 ; statut des enseignants-chercheurs et des non statutaires ; place de la recherche à l'université).*

*Ces actions concerneront tous les niveaux d'études, toutes les disciplines et tous les partenaires (étudiants, enseignants-chercheurs, personnels administratifs). »*

### **Résultats de ces élections :**

Inscrits : 62

Votants : 55

Suffrages J-B. AIMAR : 19

Suffrages I. MILHABET : 36

Blancs ou nuls : Aucun

<b>Isabelle MILHABET est élue directrice du Département de Psychologie, pour un mandat de 2 ans, à compter de ce jour.</b>
--

Aujourd'hui, tous les membres représentants étudiants et enseignants titulaires acceptent de réitérer la confiance donnée à la Directrice du Département.

La légitimité de la Commission Paritaire du Département de Psychologie et celle de l'élection de sa directrice ont fait l'objet de discussion lors du Conseil de Gestion du 27/03/09.

A cette occasion l'opprobre a été jeté sur la constitution et le travail effectué par cette même commission. Par voie de conséquence, l'honnêteté du précédent Directeur (en l'occurrence B.DeCara) qui a fait un travail formidable, dans la plus grande transparence pendant toute sa mandature et la légitimité de la nouvelle Directrice (en l'occurrence moi-même, I.Milhabet) ont été mises en doute publiquement.

Si la procédure de rétablissement de la parité mise en place lors de la CP du 26 janvier (voir PV joint) devait poser un problème d'ordre juridique et de légitimité, nous sollicitons une réponse explicite sur la démarche à suivre.

Dans le cas contraire, la validation et la légitimité à la fois de la Commission telle qu'elle est actuellement constituée et de sa Direction devraient être publiquement rétablies par le Directeur de notre UFR.

L'objectif étant, dans tous les cas, d'assurer un travail à venir dans la sérénité et la confiance.

I.MILHABET ne prend pas à titre personnel ce qui a été dit concernant le « trafic » des élections, mais n'est pas d'accord pour que l'on mette en doute l'honnêteté de M.DE CARA.

B.DE CARA annonce que s'il y a vice de forme nous devons refaire une élection.

A.FURLAN affirme que le fait de revenir sur cette élection remettra en question toute crédibilité.

G.SCHADRON est contre le fait de refaire une élection car il estime qu'Isabelle MILHABET avait largement remporté les voix.

S.FAURE n'est pas d'accord sur le fait qu'on remette en question la précédente Commission Paritaire à laquelle se sont déroulés les élections. De plus, elle trouve cela anormal que l'on ne soit saisi du problème que maintenant. Elle demande à ce que l'on revoie le règlement de la Commission Paritaire en ajoutant que cette commission a toutes les raisons d'exister.

Mais F.LAVIGNE souligne le fait que cette action risque de se retourner contre le Département de Psychologie, car elle est illégale.

T.BISSON ajoute qu'il ne faut pas casser une élection car de toute façon le résultat serait le même.

G.SCHADRON déclare qu'il ne faut pas entrer dans un conflit car cela signifierait que l'on refuse de remettre en question la légitimité de cette élection.

P.THEROUANE/T.BISSON déclarent haut et fort soutenir leur Direction

P.NOVI ajoute qu'il faudrait prendre des précautions pour ne pas être discrédité en Conseil de gestion.

### **Une motion est rédigée :**

« La Commission Paritaire de Psychologie, réunie le 30 mars 2009, déplore que l'élection du Directeur de Département de Psychologie du 26 janvier 2009 ait été en remise en cause lors du Conseil de Gestion du 27 mars 2009 sans que la direction du Département en ait été saisie directement. La Commission Paritaire de Psychologie du 26 janvier 2009 a pris sa responsabilité pour rétablir la parité enseignants / étudiants de la Commission Paritaire. Cette procédure de vote a été élaborée collectivement, adoptée à la majorité et appliquée dans la plus grande transparence. Par ailleurs, la Commission Paritaire de Psychologie du 30 mars 2009 réaffirme sa confiance totale en la Directrice actuelle du Département »

**Vote de cette motion :**

- Contre : 0

- Abstention : 2

- Pour : Majorité

### **3) BILAN DU MOUVEMENT DE GREVE**

Le début de la grève a été voté le 22 janvier 2009, il est question là d'une grève des enseignants-chercheurs et des étudiants qui les ont rejoint.

Les réformes concernent 4 points principaux :

- la masterisation des IUFM avec une avancée minimale du gouvernement.
- L'établissement de recherche et modification d'organisation et fonctionnement pour la recherche
- Diminution des postes
- Précarisation des personnels Enseignants-chercheurs et BIATOSS

S.FAURE établit un récapitulatif concernant les réformes qui seront mises en place prochainement :

- délai d'un an sur la masterisation de la part du gouvernement
- le concours de l'IUFM est maintenu à l'identique pendant un an
- la période d'essai d'un an est remise à deux ans pour les doctorants

Conséquences : On note un renforcement de la mobilisation contre les projets de lois.

Les étudiants demandent des explications sur la non communication et la non information au sujet de la grève.

G.PICCAMIGLIO pense qu'il ne faudrait pas renforcer le mouvement à un mois des partiels.

G.SCHADRON pense au contraire qu'il ne faudrait pas céder maintenant.

### **4) REFLEXION JURY ET EXAMENS**

I.MILHABET fait un rappel sur les 5 motions votées par les 3 conseils centraux :

Le Contenu a été envoyé par le Président de L'université et diffusé sur le site Universitaire:

Le Conseil d'Administration, le Conseil Scientifique et le Conseil des Etudes Et de la Vie Universitaire de l'Université Nice-Sophia Antipolis se sont réunis en « Assemblée des trois Conseils » sous la présidence de Monsieur MAROUANI le lundi 23 mars 2009 à 9h dans l'amphithéâtre du Petit Valrose de l'UFR Sciences.

La séance a été ouverte à 9h 30 et levée à 13h15.

Cinq motions, ci-jointes, ont été adoptées à l'issue de débats larges et ouverts auxquels ont assisté sans y prendre part une délégation du « collectif UNS et de l'intersyndicale » composée d'étudiants, d'enseignants, de personnels BIATOS et ITA.

J'ai (A.MAROUANI) fait état également des surcoûts induits par le passage aux responsabilités et compétences élargies, notamment en personnels BIATOS de catégorie A. J'ai indiqué que notre Université souhaitait ce passage au premier janvier 2010 de manière à pouvoir bénéficier du maximum possible des emplois et de la masse salariale, compte tenu du nombre important de départs à la retraite que nous connaissons chaque année. Des discussions ont déjà eu lieu avec les représentants du ministère à ce sujet et j'ai indiqué que la négociation devait être menée avec force et détermination pour exiger de l'Etat qu'il donne aux universités en général et à la nôtre en particulier tous les moyens nécessaires, financiers et humains, pour une mise en oeuvre réussie du passage à l'autonomie. L'Assemblée des trois conseils a souligné également l'impérieuse nécessité de préserver la qualité de nos diplômés et de nos examens en faisant en sorte que

les étudiants puissent bénéficier de l'intégralité des cours qui figurent dans nos maquettes d'enseignement. Il en va de notre réputation et de notre responsabilité collective vis-à-vis de nos étudiants. Pour la plupart de nos formations et indépendamment de l'engagement des enseignants-chercheurs dans le mouvement de contestation, les cours n'ont pas été interrompus. Certains cours n'ont pas eu lieu et le CEVU de l'Université a émis à l'unanimité le souhait que des mesures précises de rattrapage soient prévues et soient communiquées aux étudiants par l'intermédiaire de leur directeur de département et de leur doyen. De la sorte personne ne pourra nous soupçonner de brader nos examens et de dégrader la valeur des diplômes que nous délivrons. Chacun d'entre-nous est comptable vis-à-vis de la collectivité universitaire toute entière de notre image de marque et de notre réputation. Conscient des risques de perte d'étudiants et de la concurrence des Etablissements d'enseignement supérieur privés, l'Assemblée des trois conseils de l'UNS engage vivement chacune et chacun d'entre nous à être très attentif et très impliqué dans la défense et la promotion de notre université. Je vous prie de croire Cher(e)s Collègues, enseignants-chercheurs et BIATOS et Cher(e)s étudiant(e)s, à l'expression de mes très cordiales salutations et de mes sentiments dévoués.

## **PS 5 MOTIONS**

### **Motion 1 sur le statut des enseignants**

- retirer le projet de décret modifiant le statut des enseignants chercheurs et
- entamer de véritables négociations avec la communauté universitaire concernant la modernisation de leurs statuts qui prenne en compte tous les aspects de ce métier afin d'améliorer le potentiel d'enseignement et de recherche des universités.

Adoptée à la majorité avec 54 voix pour 1 non 5 abstentions et 8 blancs

---

### **Motion 2 sur la formation des enseignants**

- l'assemblée demande pour 2009 -2010, le maintien des conditions actuelles d'inscription aux concours, de leur préparation, et la formation professionnelle.
- L'assemblée demande l'ouverture de véritables négociations sur la mastérisation de la formation des enseignants.

Adoptée à l'unanimité

---

### **Motion 3 relative à la recherche**

L'assemblée

- réaffirme l'importance du rôle des EPST dans l'organisation de la recherche et
- la nécessité d'un copilotage dans la concertation de la recherche entre universités et organismes de recherche
- demande l'abandon de la politique de « desassociation » des UMR qui permettent une coopération université et organismes
- réclame l'abandon de la politique des chaires universités-organisme qui se fait au détriment du potentiel d'enseignement et de recherche
- demande de reverser les fonds de l'ANR, y compris ses coûts de fonctionnement, aux universités et aux établissements de recherche pour restaurer leur capacité de pilotage de la recherche.

Motion votée à l'unanimité moins deux abstentions

---

### **Motion 4 relative aux moyens**

L'Assemblée considère que notre pays doit se donner les moyens de conserver son rang international dans les domaines de la recherche et de l'enseignement supérieur et demande à l'Etat un engagement financier qui permette à l'enseignement supérieur public universitaire d'atteindre au moins la dotation moyenne par étudiant des pays de l'OCDE.

Motion votée à l'unanimité

---

**Motion 5 relative aux droits d'inscription**

L'assemblée s'oppose à un système de prêt bancaire étudiant pour financer l'augmentation des droits d'inscription.

Motion adoptée à l'unanimité

---

\* Pour communication à Mme la Ministre et en application de l'article 711-8 du code de l'éducation « la délibération est communiquée sans délai à M. le Recteur d'académie, chancelier des Universités».

P.THEROUANNE souligne le fait que les hauts représentants ne soutiennent pas forcément le mouvement.

Une étudiante en licence trouve qu'il n'y a pas eu assez de communication de la part des professeurs envers les étudiants concernant le mouvement de grève et le maintien de leurs cours.  
En Assemblée Générale les étudiants qui votent pour la reprise des cours se font huer.

P.THEROUANNE encourage les étudiants à aller en Assemblée Générale afin de défendre leurs opinions.  
Il insiste sur le fait que des rappels à l'ordre sont faits constamment par les enseignants quand des étudiants se font huer et que chacun est donc libre de s'exprimer comme il l'entend.

S.FAURE déplore le fait qu'une minorité d'étudiants ont un comportement néfaste en Assemblée Générale.  
Elle demande à ce que les enseignants et les étudiants soient plus unis afin de faire part de leurs revendications.

**Compte rendu/bilan des cours :**

La question qui se pose aujourd'hui est la suivante :

Pouvons nous affirmer que les cours se sont déroulés dans des conditions acceptables durant le mouvement de grève ?

P.THEROUANNE fait un bilan des 10 groupes de Td en licence 1 et il constate que, sur les 10, certains d'entre eux n'ont eu qu'une séance.

A.FURLAN déclare qu'il y avait peut être cours mais officiellement grève.

T.BISSON affirme que, dans les textes, chaque enseignant est responsable de son sujet d'examen et, qu'aujourd'hui, il n'y a pas d'assurance légale de ce qui se fera aux examens.

I.MILHABET pose la question à l'assemblée :

Pouvons nous dire que l'ensemble des cours s'est tenu dans des conditions acceptables pour tous les étudiants ?

S.FAURE :

En Licence 1(Jalon), plusieurs documents ont été affichés sur le portail du Département de Psychologie pour donner des informations et cours.  
Mais les examens ne porteront pas forcément sur ces documents.

C.VALENTE : Y aura-t-il un report des dates d'examens ?

I.MILHABET déclare que pour l'instant aucune réponse officielle n'a été donnée par le CEVU mais il n'est pas question que les examens soient déplacés pour l'instant.

P.THEROUANNE fait un constat d'échec concernant le nombre de cours qui ont pu avoir lieu durant la grève.

Il s'agit en effet, d'une minorité dont le sien qu'il a réussi à faire jusqu'au bout.

T.BISSON souhaite que l'on prenne en compte le problème de la majorité des cours suspendus et non la minorité.

Z.HAMIDI : une décision doit être prise pour les examens du second semestre afin que personne ne soit pénalisé.

S.FAURE précise de faire une distinction entre cours et enseignement, il est question là d'enseignement.

On peut rectifier en disant qu'aucun enseignement n'a pu être tenu dans des conditions acceptables.

Un bilan est réalisée par la Directrice : Les 3 premières journées du semestre ont eu lieu normalement et un grand nombre d'accompagnements pédagogiques ont eu lieu.

### **Une motion est rédigée :**

La Commission Paritaire constate :

- qu'aucun enseignement du second semestre n'a pu être délivré normalement aux étudiants de Psychologie.
- Il appartiendra à la Commission Paritaire du Département de Psychologie de définir, en fonction des réponses apportées aux revendications de la communauté universitaire et de la recherche les principes selon lesquelles l'évaluation des connaissances se fera.
- La Commission Paritaire souligne d'ores et déjà que ces modalités d'évaluation des connaissances ne doivent en aucun cas pénaliser celles et ceux qui ont participé à, ou soutenu cette mobilisation de plusieurs semaines pour sauvegarder la qualité du service public d'enseignement supérieur et de recherche.

### **Vote de cette motion :**

- Contre : 0
- Abstention : 3
- Pour : Majorité

I.MILHABET : Nous devons proposer d'autres solutions pour les examens que de donner la même note à tous les étudiants.

De plus, il faut savoir que toutes les copies des examens du premier semestre ont été corrigées, notées et saisies sur Apogée, mais qu'il est indispensable pour être dans la légalité d'attendre que le jury se réunisse pour délibérer.

Mais il devrait y avoir une possibilité que les étudiants en cursus « échange » reçoivent leurs notes.

I.NEGRO déclare que c'est illégal de procéder de cette façon, pas de délibération signifie : pas de diffusion des notes.

Une étudiante trouve qu'il est injuste de donner les notes à certains étudiants sous prétexte qu'ils sont en cursus « échange » ou ont un dossier à constituer pour une école.

Tous les étudiants ont besoin de leurs notes pour pouvoir se situer, évaluer leur niveau et s'organiser pour la session de rattrapage.

L.GRISSI propose que les enseignants donnent uniquement les noms des matières à repasser.

P.NOVI propose que chaque enseignant fasse un affichage avec les notes qui composent sa matière à titre exceptionnel.

G.SCHADRON soutient I.NEGRO sur le fait que le fait de donner des notes par voie d'affichage soit totalement illégal. Les enseignants sont autorisés à diffuser les notes qu'après délibération du jury.

I.MILHABET est d'accord pour organiser et fixer une date de délibération afin que les notes soient transmises aux étudiantes dans les meilleures conditions possibles.

### **Vote pour l'organisation du jury prochainement :**

- Abstention : 7
- Pour : 24

ANNEXE 1 : BILAN DE L'EXERCICE 2008

CR 920/K190 - BUDGET DU DEPARTEMENT DE PSYCHOLOGIE									
				1 EUR	6.57				
BUDGET DE L'EXERCICE 2008									
Dotation de 14 000 euros + 3000 euros + 2976 euros									
DATE	ENGAGT	LIBELLE	FOURNISSEUR	CREDIT		DEBIT		SOLDE	
				EUR	FRF	EUR	FRF	EUR	FRF
		<b>FONCTIONNEMENT</b>		<b>19 976.17</b>				<b>19 976.17</b>	
		REPROGRAPHIE	UFR LASH			6 600.00	43 359.16	13 376.17	67 875.69
		Facture interne 182				425.07			0.00
		Facture interne 200				151.99			0.00
		Reste sur prévisionnel Reprographie				6 022.94			0.00
		AFFRANCHISSEMENT	UFR LASH			1 300.00	8 540.44	12 076.17	70 335.24
18/03/2008		Affranchissement Prévisionnel 2008				1 300.00			0.00
23/06/2008		Affranchissement Oct à Mars 2008				396.71			0.00
		Reste sur prévisionnel Affranchissement				-396.71			0.00
06/03/2008	595	TELEPHONE	SAG (Services Generaux)			1 200.00	7 883.48	10 876.17	71 451.76
06/03/2008	594	Téléphone Sept à Déc 2007	SAG (Services Generaux)			428.19	2 813.02		0.00
		Reste sur prévisionnel Téléphone				771.81			0.00
06/03/2008	596	Tutorat (3 postes 1/2)	SAG (Services Generaux)			3 150.00	20 694.15	7 726.17	50 757.61
		Reste sur prévisionnel Tutorat				3 150.00			0.00
18/01/2008	6934310	Maintenance Copieur	Rank Xerox		0.00	44.24	290.64	7 681.93	50 466.98
15/03/2008	19/02/1900	Siège de bureau pour secrétariat	UGAP		0.00	127.00	834.34	7 554.93	49 632.64
20/03/2008	718	Upgrade To E-Prime V2	PSYCHO SOFTWARE DISTRIBU		0.00	1 677.16	11 018.22	5 877.77	38 614.42
17/03/2008		Crédits Structuration Masters 2007/2008	DOYEN UFR LASH	1 600.00	10 511.31	0.00	0.00	7 477.77	49 125.73
11/04/2008		Câbles VGA + Multiprises	MICROCOM		0.00	66.81	438.91	7 410.96	48 686.62
30/04/2008	22/06/1902	Mission Bruno de Cara	Voyages Seemore		0.00	201.70	1 325.08	7 209.26	47 361.74
19/08/2008	1333	Papiers Reprographie	Papeterie du Dauphine		0.00	72.66	477.34	7 136.60	46 884.39
01/04/2008		Maintenance Copieur - 4001114	Rank Xerox		0.00	86.48	568.14	7 050.12	46 316.26
02/07/2008		Petits mobiliers de bureau	UGAP		0.00	1 545.00	10 149.99	5 505.12	36 166.27
01/07/2008		Maintenance Copieur - 4093134	Rank Xerox		0.00	89.81	590.01	5 415.31	35 576.26
02/09/2008		Encre imprimante	EUROPA		0.00	532.91	3 500.99	4 882.40	32 075.27
02/07/2008		Cocktail entrée et départ du personnel	Jamais et Fils		0.00	299.93	1 970.41	4 582.47	30 104.86
02/07/2008		Boissons et nappes	Carrefour		0.00	150.00	965.44	4 432.47	29 119.42
03/07/2008		Magnétoscope	MICROCOM		0.00	125.16	822.25	4 307.31	28 297.17

DATE	ENGAGT	LIBELLE	FOURNISSEUR	CREDIT		DEBIT		SOLDE	
				EUR	FRF	EUR	FRF	EUR	FRF
09/09/2008		Poste téléphone 4010	SA SIGNORET		0.00	86.11	565.71	4 221.20	27 731.47
18/09/2008		Poste téléphone 4010	SA SIGNORET		0.00	86.11	565.71	4 135.09	27 165.76
18/09/2008		Cartouches encre Fix	EUROPA		0.00	71.64	470.64	4 063.45	26 695.12
01/10/2008		Maintenance Copieur - 4187234	Rank Xerox		0.00	89.81	590.01	3 973.64	26 105.11
16/09/2008		Papiers Reprographie	Papeterie du Dauphine		0.00	77.74	510.72	3 896.90	25 594.39
15/09/2008		Petit réfrigérateur	METRO CASH		0.00	156.52	1 028.27	3 739.38	24 566.12
14/10/2008		Ordinateur	UGAP		0.00	605.65	4 175.29	3 103.83	20 390.83
14/10/2008		Cartouche Dechet Toner	EUROPA		0.00	27.77	182.44	3 076.06	20 208.30
15/10/2008		Licence Office Standard	SCS. (ex CRI)		0.00	66.81	438.91	3 009.25	19 769.48
04/11/2008		Cartouche Encre Noir Phaser 7400	EUROPA		0.00	131.56	864.29	2 877.69	18 905.19
04/11/2008		Boissons	Carrefour		0.00	150.00	965.44	2 727.69	17 919.75
04/11/2008		Cocktail départ personnel	Jamais et Fils		0.00	481.11	3 160.69	2 246.58	14 759.06
04/11/2008		Nappes - verres	Carrefour		0.00	50.00	328.48	2 196.58	14 430.59
06/11/2008		Petites fournitures bureau	FIDUCIAL BUREAUTIQUE		0.00	125.13	822.05	2 071.45	13 608.54
12/11/2008		Ciô	SERVICES GENERAUX		0.00	8.37	54.99	2 063.08	13 553.55
					0.00		0.00	2 063.08	13 553.55

ANNEXE 2 : BUDGET PREVISIONNEL 2009

		CR 920IK190 - BUDGET DU DEPARTEMENT DE PSYCHOLOGIE		1 EUR	€57				
		PREVISIONNEL DEP. PSYCHO SUR L'EXERCICE 2009							
		EN FINANCANT 7 POSTES DE MONTEURS BS							
		Dotation de 17 000 euros							
DATE	ENGAGT	LIBELLE	FOURNISSEUR	CREDIT EUR	FRF	DEBIT EUR	FRF	SOLDE EUR	FRF
		DOTATION 2008				17 000.00	111 682.69		
		<b>FONCTIONNEMENT</b>							
		REPROGRAPHIE	UFR LASH			6 450.00	42 373.73		
		AFFRANCHISSEMENT	UFR LASH			1 200.00	7 883.45		
		TELEPHONE	SAG (Services Generaux)			1 000.00	6 569.57		
		CONSOMMABLES				1 500.00	9 854.36		
		PHOTOCOPIEUR	SAG (Services Generaux)			470.00	3 087.70		
		MAIF	UFR LASH			80.00	525.57		
		<b>PERSONNEL</b>							
		TUTORAT				6 300.00	41 368.29		